Article 31 du Règlement

L'exportation de produits manufacturés des Prairies aux États-Unis témoigne de la diversité croissante de notre économie, de sa stabilité accrue et de la création d'emplois.

Monsieur le Président, l'Accord de libre-échange et le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest donnent des résultats concrets. Je félicite Sweeprite Manufacturing et ses employés de leur succès.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Lyle Kristiansen (Kootenay-Ouest-Revelstoke): Monsieur le Président, depuis six mois, les habitants et les travailleurs de Trail, en C.-B., et de la région avoisinante ont appris des fonctionnaires d'Emploi et Immigration Canada que, à compter du 1^{er} mars, la plupart des services d'assurance-chômage du Centre d'emploi du Canada seront transférés à Nelson, à quelque 80 kilomètres de là. Dix employés devront déménager ou quitter leur emploi et les prestataires qui ont des problèmes devront voyager trois heures de plus pour se rendre à Nelson.

Cette fusion est effectuée au nom de l'amélioration du service de Trail, ce qui est loin d'être prouvé. En effet, ce bureau recevait en 1987 la récompense du PEP décernée au bureau d'assurance-chômage le plus productif et le plus efficace de la C.-B.

Cet après-midi, des délégués de la ville de Trail et du district régional de Kootenay-Boundary rencontreront la ministre de l'Emploi et de l'Immigration pour discuter du besoin d'améliorer les services d'assurance-chômage dans la région de Trail dans les mois et les années à venir, en raison d'une foule de projets de construction imminents et d'importants bouleversements de la main-d'oeuvre, y compris ceux causés par la récente fermeture de la mine Sullivan à Kimberley.

Je demande à la ministre de tenir compte de ces faits, dont ses collaborateurs n'avaient peut-être pas connaissance, et de reconsidérer sérieusement la décision de son ministère à la lumière de ces faits nouveaux. [Français]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Guy St-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, demain matin, la Société canadienne des postes augmentera de façon disgracieuse ses tarifs postaux pour le service aérien ommnibus.

Les conséquences sont faciles à prédire pour les régions nordiques. Le coût de la vie augmentera, l'état de santé de la population sera compromis et l'écart se creusera encore davantage entre les riches et les pauvres.

Monsieur le Président, je crois savoir que les employés de la Société canadienne des postes dans le Nord, ainsi que ceux de plusieurs organismes gouvernementaux, n'ont pas à payer le transport de la nourriture qu'ils font venir du Sud et jouissent d'un avantage qui n'est pas disponible à ceux qui doivent s'approvisionner localement.

LES DIVERSITÉS CULTURELLES ET RACIALES

Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Monsieur le Président, l'information est la clé du savoir.

L'information au sujet de nos diversités ethniques est la clé de la compréhension, de la tolérance et de l'harmonie. Au Canada, les médias sont les véhicules privilégiés pour présenter cette notion.

Le Conseil ethnoculturel du Canada propose la création d'un institut multiculturel des médias. Le projet englobe une approche de base, tant régionale que nationale, afin de sensibiliser les médias à l'importance d'être objectif dans ses présentations et ainsi, éviter de créer des stéréotypes des diversités culturelles et raciales canadiennes.

[Traduction]

J'exhorte le ministre d'État chargé du Multiculturalisme et de la Citoyenneté à revenir sur sa décision de ne pas financer ce programme quand des fonds seront disponibles. La sensibilisation des médias est l'un des outils importants pour promouvoir des relations harmonieuses entre tous les Canadiens.

L'ENVIRONNEMENT

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, je félicite le Comité de recyclage de Tatama-